



orchestredechambredeParis

KIT PÉDAGOGIQUE



221, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris / orchestredechambredeparis.com / Tél : 01 41 05 72 40

ASSOCIATION « LOI 1901 » SUBVENTIONNÉE PAR LA MAIRIE DE PARIS AVEC LE SOUTIEN DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES-MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.
SIRET : 313 905 689 00078 - APE 9001Z - FR 48 313 905 689 - Licence d'entrepreneur du spectacle n° 2-1070176.

SOMMAIRE

L'Orchestre de chambre de Paris c'est...	3
Vous avez dit « orchestre de chambre » ?	4
Les instruments de l'Orchestre de chambre de Paris	4
1) La famille des cordes (frottées)	5
2) La famille des bois (instruments à vent)	6
3) La famille des cuivres (instruments à vent)	7
4) La famille des percussions	8
« C'est qui le chef ? »	9
L'Orchestre de chambre de Paris vu d'en haut !	10
Abécédaire musical	11
Votre avis nous intéresse !	14



L'Orchestre de chambre de Paris c'est...

... **43 musiciens** qui se produisent soit en formation orchestrale sous la [baguette](#) de son directeur musical Douglas Boyd mais aussi de grands chefs d'orchestre invités, soit en [solistes](#) et en petits effectifs dans des œuvres de [musique de chambre](#) ;

... **un répertoire sur mesure et éclectique** qui comprend bien sûr les grands [compositeurs](#) classiques (Bach, Haydn, Mozart, Beethoven...), mais aussi des créations contemporaines, sans oublier des œuvres avec chœur ;

... **des concerts au Théâtre des Champs-Élysées et à la Philharmonie de Paris**, à la salle Cortot, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, au Théâtre du Châtelet, au Centquatre, mais également ailleurs en France et à l'étranger lors de tournées et de festivals ;

... **une démarche citoyenne** déclinée autour de quatre engagements : territoire, solidarité, insertion professionnelle et éducation, au travers d'actions culturelles dans les quartiers de l'est parisien.

... **l'une des 5 formations en résidence à la Philharmonie de Paris**, aux côtés de l'Orchestre de Paris, de l'Ensemble intercontemporain, de l'Orchestre National d'Île de France et des Arts Florissants.

Cliquez pour plus de détails !

[La biographie complète de l'Orchestre de chambre de Paris](#)

[L'interview vidéo de Douglas Boyd, directeur musical](#)

[Les musiciens](#)



Vous avez dit « orchestre de chambre » ?

Le mot orchestre vient du grec « **orchestra** » qui désignait la partie semi-circulaire du théâtre antique, séparant la scène des spectateurs.

Un orchestre est un ensemble d'instrumentistes dont la composition peut être très variable en fonction des pièces jouées, mais dont le nombre est généralement supérieur à 10.

En-deçà d'une dizaine de musiciens, on parle de **musique de chambre**, qui peut être jouée en duo, trio, [quatuor](#), quintette, sextuor, septuor, octuor, nonette, dixtuor, et plus rarement davantage d'instrumentistes.

Pourquoi « de chambre » ? Parce qu'il s'agit d'œuvres jouées par un petit nombre d'instrumentistes, initialement destinées à être jouées non pas en public mais chez un particulier, dans la « chambre » qui désignait dans les demeures nobles une pièce à vivre et pas seulement à dormir.

Par extension, un **orchestre de chambre** est un ensemble pouvant aller jusqu'à une quarantaine de musiciens, adapté à des œuvres du XVII^e au XIX^e siècle n'exigeant pas un très grand nombre d'instrumentistes, et conservant ainsi un caractère intimiste.

Par opposition, on parle d'**orchestre symphonique** pour désigner un ensemble de grande taille, pouvant parfois aller jusqu'à une centaine d'instrumentistes pour interpréter des œuvres des XIX^e et XX^e siècles.

Dans les deux cas, l'orchestre est composé d'instrumentistes répartis en familles d'instruments (cordes, bois, cuivres, percussions).

Les instruments de l'Orchestre de chambre de Paris

Les instruments de l'orchestre sont répartis par familles caractérisées par différentes façons dont est produit le son et différents matériaux.

Dans chaque famille, plus l'instrument est grand, plus le son est grave ; plus l'instrument est petit, plus le son est aigu.

1) La famille des cordes (frottées)

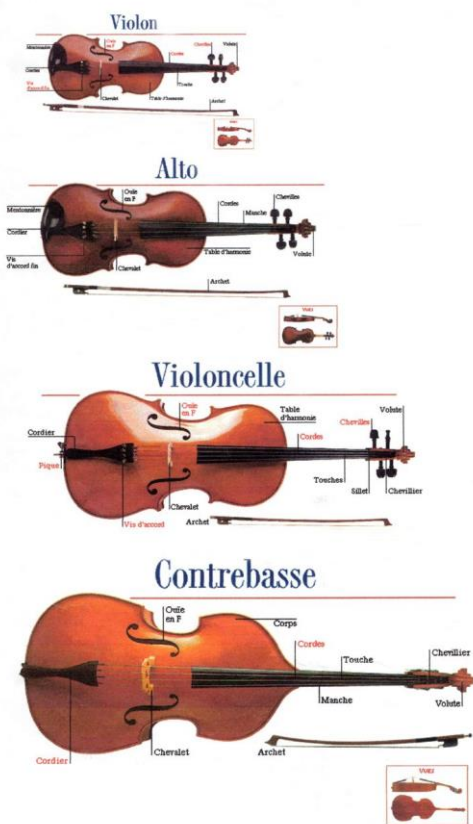


Image fournie par Paloma Valeva

Matériaux

Caisse et touche : bois

Cordes : nylon et métal

Archet : bois et crins de cheval

Les instruments à cordes se composent de nombreuses pièces de bois assemblées et collées avec soin, puis recouvertes de plusieurs couches de vernis ; aucun clou ni rivet n'est utilisé. L'archet est fait de centaines de crins de cheval.

Comment ça marche ?

- ✓ Tous les instruments à cordes sont munis de quatre cordes.
- ✓ C'est la vibration des cordes qui produit le son. L'instrument est creux, ce qui permet au son de se libérer et de s'amplifier.
- ✓ L'instrumentiste peut produire le son de deux façons, soit en frottant l'archet sur les cordes, soit en les pinçant avec ses doigts (c'est la technique du [pizzicato](#))

La famille des cordes est la plus importante de l'orchestre. L'Orchestre de chambre de Paris compte parmi ses cordes **16 violons, 6 altos, 5 violoncelles et 3 contrebasses.**

2) La famille des bois (instruments à vent)



Marina Chamot-Leguay (flûte traversière), Ilyes Boufadden (hautbois), Florent Pujaila (clarinette) et Fany Maselli (basson)

Matériaux

Corps : bois (ébène le plus souvent)

La flûte est en métal ; elle fait pourtant partie de la famille des bois car jusqu'à la fin du XIX^e siècle, elle était en bois.

Clés : métal

Anche : roseau

Comment ça marche ?

- ✓ Les instruments à vent sont essentiellement des tubes percés de trous. Le musicien souffle dans le tube tout en bouchant et débouchant certains trous (directement avec les doigts ou par l'intermédiaire des clés) pour produire différentes notes.
- ✓ Le musicien souffle de plusieurs manières : soit directement dans le trou (la flûte traversière), soit à l'aide d'une anche (simple pour la clarinette, double pour le hautbois et le basson), qui est une languette de roseau introduite dans le bec de l'instrument, vibrant sous le souffle du musicien.
- ✓ Chacun des 4 instruments de cette famille existe aussi dans une version plus aigüe et/ou plus grave : le piccolo (petite flûte traversière), la petite clarinette, la clarinette basse, le cor anglais (version plus grave du hautbois) et le contrebasson (version plus grave du basson).

L'Orchestre de chambre de Paris compte parmi ses bois **2 flûtes traversières, 2 hautbois, 2 clarinettes et 2 bassons.**

3) La famille des cuivres (instruments à vent)



Gilles Bertocchi (cor) et Jean-Michel Ricquebourg (trompette)

Matériaux

Corps : cuivre

Palettes et pistons : cuivre

Embouchure : cuivre

Comment ça marche ?

- ✓ Ils sont formés de tubes métalliques, recourbés, de différentes tailles, qui se terminent à une extrémité par une embouchure et un pavillon évasé à l'autre.
- ✓ Le son est produit par la vibration des lèvres du musicien quand il souffle dans l'embouchure.
- ✓ Les cuivres sont munis de palettes ou pistons que les instrumentistes pressent et relâchent alternativement pour produire différentes notes.
- ✓ Les instrumentistes utilisent parfois une [sourdine](#), insérée dans le pavillon de l'instrument, pour obtenir un son plus feutré.

L'Orchestre de chambre de Paris compte parmi ses cuivres **2 cors et 2 trompettes**.

Pour certaines œuvres, l'orchestre a parfois besoin de faire appel à des musiciens jouant du **trombone** ou du **tuba**, deux autres instruments de la famille des cuivres.

4) La famille des percussions



Les timbales



La grosse caisse



La caisse claire



Le triangle



Les cymbales

Matériaux

Corps : bois, peau, métal

Baquettes : coton, feutre, bois, liège, éponge

Comment ça marche ?

- ✓ Les instruments à percussion sont fabriqués dans des matériaux qui offrent naturellement une bonne résonance, comme le cuir, le bois et le métal.
- ✓ Il faut frapper l'instrument, parfois à l'aide de baguettes de différentes tailles, pour produire un son.
- ✓ Les percussions apportent du rythme et du caractère à l'orchestre.
- ✓ La tonalité des timbales peut être modifiée en ajustant la tension de la peau, soit en resserrant ou en desserrant les vis fixées sur le bassin, soit en utilisant la pédale.

L'Orchestre de chambre de Paris compte parmi ses percussions **des timbales et d'autres instruments en fonction des œuvres interprétées.**

« C'est qui le chef ? »

Pour produire une interprétation cohérente et structurée d'une œuvre, un orchestre obéit à une hiérarchie qui se traduit par des responsabilités attribuées à certains musiciens et une [disposition précise des instrumentistes](#).

Les instrumentistes sont regroupés par [pupitres](#), c'est-à-dire des groupes de musiciens jouant du même instrument, ayant chacun un [soliste \(ou chef de pupitre\)](#) responsable de la cohésion musicale du groupe. Il fait le lien entre le chef d'orchestre et les musiciens de son pupitre. Comme leur nom l'indique, les solistes peuvent être amenés à exécuter des solos au sein d'une œuvre.

A noter : bien qu'ils jouent le même instrument, les violonistes sont répartis en deux pupitres (« premiers violons » et « seconds violons ») qui jouent deux parties musicales différentes.

En plus des responsabilités confiées aux solistes de chaque pupitre, le poste de **violon solo super soliste** comporte une dimension fédératrice, c'est le relais privilégié du chef d'orchestre, et c'est pourquoi il se trouve toujours immédiatement à sa gauche.

Avant chaque répétition ou concert, le violon solo s'assure du bon [accord](#) des instruments à cordes en leur transmettant le *la* de référence donné par le hautbois.

Le rôle du **chef d'orchestre** est de diriger l'orchestre, ce qui recouvre une double mission :

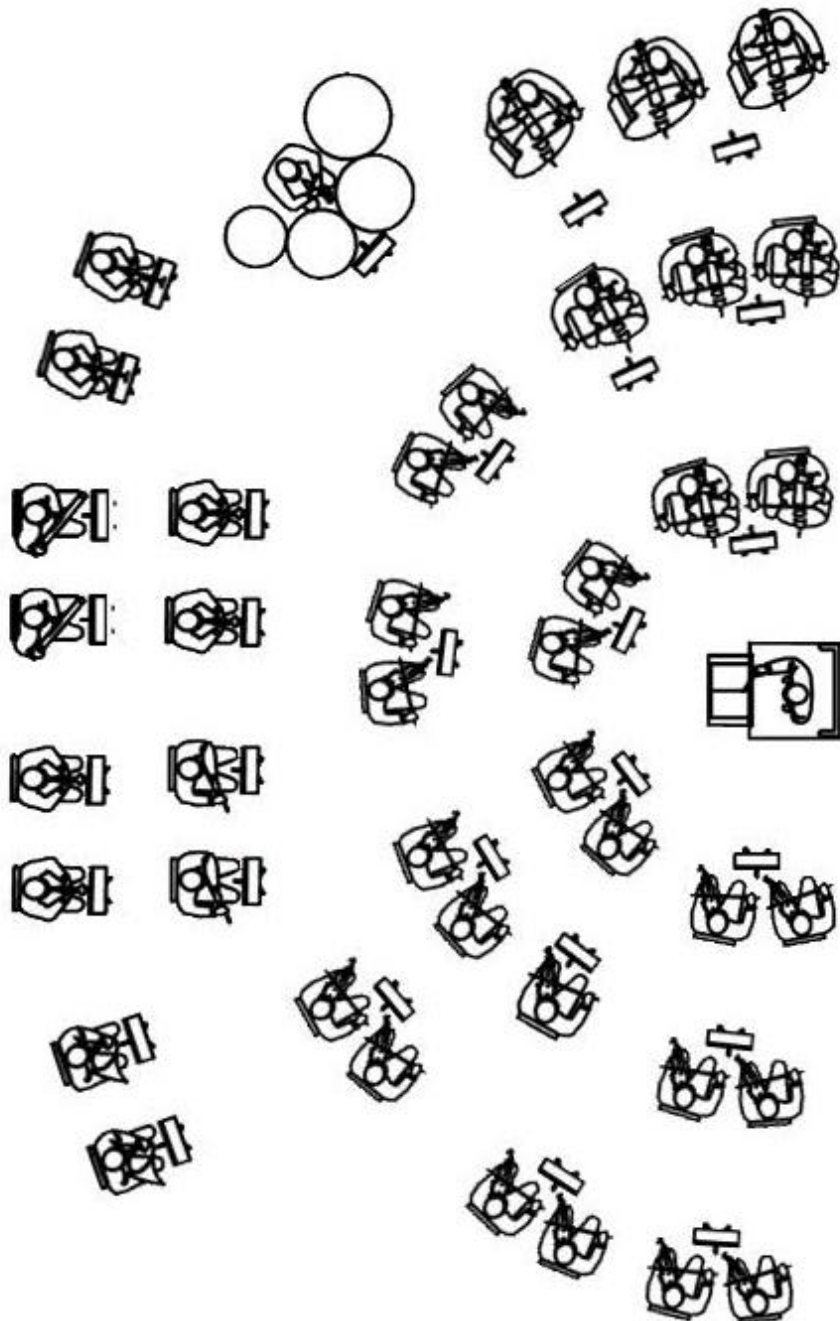
- d'une part, donner une interprétation personnelle de la musique. À partir de la [partition](#), le chef analyse l'œuvre, sa structure musicale et en dégage sa propre vision tout en respectant les intentions du [compositeur](#). Le chef d'orchestre est à l'œuvre musicale ce que le metteur en scène est à la pièce de théâtre.
- d'autre part, son rôle est de coordonner les musiciens pour qu'ils jouent ensemble lors des répétitions et du concert. Il possède une partition qui rassemble celles de tous les instrumentistes de l'orchestre et sait ainsi exactement ce qu'ils doivent jouer et, surtout, quand ils doivent intervenir.

Pour transmettre aux musiciens ses indications, comme par exemple le [tempo](#) ou les [nuances](#), il se sert de ses mains, de ses bras et souvent d'une baguette.

Parfois, un orchestre peut être amené à jouer sans chef, notamment pour l'interprétation d'un [concerto](#). C'est alors l'instrumentiste soliste qui endosse le rôle de chef en dirigeant l'orchestre tout en jouant de son instrument : c'est la **technique du joué-dirigé**.

L'Orchestre de chambre de Paris vu d'en haut !

Sur ce plan, repérez les familles d'instruments, les différents pupitres, les instruments... et le chef !



Abécédaire musical

Accord :

- superposition de trois sons ou plus, selon des règles déterminées.
- réglage de la justesse d'un instrument ou de plusieurs instruments entre eux

Archet : utilisé pour jouer les instruments de musique à cordes frottées, un archet est une baguette de bois sur laquelle est fixée une mèche de crins. C'est le frottement des crins sur des cordes tendues qui crée une vibration, un son, amplifié par le corps d'instruments comme le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse.

Baguette : petit bâton utilisé par le chef d'orchestre pour battre la mesure et diriger les musiciens.

Cadence : passage brillant situé d'ordinaire avant la fin d'un concerto*, dans lequel le soliste* peut donner libre cours à sa virtuosité.

Canon : technique qui consiste à faire jouer, en décalé, plusieurs voix identiques.

Concerto : œuvre musicale dans laquelle un ou plusieurs solistes* dialoguent avec l'orchestre.

Conservatoire : lieu, organisation, destinée à sauvegarder et promouvoir l'enseignement de la musique, la danse, le théâtre.

Compositeur : musicien qui écrit de la musique. Beaucoup de compositeurs sont également instrumentistes. Parmi les plus célèbres on peut citer Mozart, Beethoven, Chopin, Debussy...

Fanfare : orchestre formé exclusivement d'instruments à vent et de percussions. La fanfare désigne également un morceau court pour cuivres, marquant le début d'une cérémonie ou d'une partie de chasse.

Glissando : procédé qui consiste à faire entendre très rapidement tous les sons compris entre deux notes*.

Harmonie : par opposition à la mélodie, c'est l'art de combiner les sons entre eux dans la dimension verticale de l'espace. Le mot « harmonie » désigne traditionnellement la troisième composante de la musique — les deux premières étant respectivement le rythme et la mélodie, la quatrième étant le timbre*.

Interlude : petite pièce instrumentale jouée entre deux morceaux plus considérables pour servir de transition.

Jazz : genre de musique qui apparaît autour de 1915, combinaison de la musique chantée par les esclaves noirs et de la culture apportée en Amérique par les Européens.

Livret : texte servant de support à la musique d'un opéra.

Menuet : danse majestueuse à 3 temps apparue à la cour de Louis XIV et utilisée dans les symphonies*, concertos* et quatuors* à cordes, qui apporte une légère détente entre le mouvement lent et le finale.

Musique de chambre : ensemble des œuvres écrites pour petites formations de 2 à 10 instruments.

Note : son musical dont la hauteur et la durée sont définies.

Nuance : les nuances sont les variations de l'intensité des sons au court d'un morceau. Ces nuances peuvent être indiquées sur la partition par le compositeur. Les nuances sont notées le plus souvent en italien : piano (p), forte (f), fortissimo (ff)...

Opéra : drame chanté qui allie la musique, le chant, le drame et parfois la danse.

Oratorio : œuvre vocale pour chœur, voix solistes* et orchestre qui raconte une histoire à thème généralement religieux.

Partition : support sur lequel le compositeur* écrit sa musique, lue ensuite par les musiciens.

Pizzicato : technique utilisée aux instruments à cordes frottés, à la guitare et la harpe. Cela consiste à pincer les cordes avec les doigts de la main droite au lieu d'utiliser l'archet*.

Pupitre :

- support sur lequel on place une partition de musique
- dans l'orchestre, groupe de musiciens jouant le même instrument

Quatuor : ensemble composé de quatre musiciens. Le quatuor à cordes est composé de 2 violons, 1 alto et 1 violoncelle.

Récital : concert donné par un soliste*.

Soliste : instrumentiste ou chanteur qui interprète seul une partie musicale au sein d'un ensemble, avec ou sans un accompagnement assuré par les autres membres de cet ensemble.

Sonate : œuvre jouée par opposition à une pièce chantée, pour un ou deux instruments.

Sourdine : accessoire musical qui sert à changer le timbre* et/ou la puissance sonore d'un instrument de musique.

Symphonie : musique pour ensemble, apparue vers 1740 pour mettre en valeur les capacités de l'orchestre.

Tempo : rapidité d'exécution d'une pièce musicale, indiquée sur la partition* soit par des précisions métronomiques, soit par la désignation de mouvements.

En voici quelques-uns, du plus lent au plus rapide :

- ✓ **Largo** : indication de tempo, lent et ample.
- ✓ **Adagio** : signifie « doucement », « lentement » en italien.
- ✓ **Andante** : mouvement ou pièce d'allure détendue.
- ✓ **Allegro** : de l'italien *gai*, indication de tempo et titre pour certains mouvements rapides ; l'« allegretto » est un peu moins rapide.

Timbre : qualité particulière du son, indépendante de sa hauteur ou de son intensité, mais spécifique à l'instrument (ou à la voix) qui l'émet.

Tonalité : système musical qui établit un équilibre en donnant aux notes* une hiérarchie entre elles par rapport à une note de référence, la tonique.

Unisson : son unique. Lorsque plusieurs instruments font entendre la même note ensemble, on dit qu'ils jouent à l'unisson.

Valse : genre musical écrit à trois temps, associé au départ à la danse du même nom.

Vibrato : variation rapide de la hauteur d'un son utilisée à la fois par les instrumentistes et les chanteurs afin de donner plus d'expression à une note tenue.

Xylophone : instrument à percussion constitué par une rangée de lames en bois, la qualité du son dépendant du matériau utilisé.

Contact

Amélie Eblé
Chargée des actions culturelles et éducatives
aeble@ocparis.com
Tél : 01 41 05 72 46

Orchestre de chambre de Paris
221, avenue Jean Jaurès
75019 Paris

Photos © Pierre Morales (pages 1 et 3) / Jean-Baptiste Millot

Votre avis nous intéresse !

Afin d'établir un suivi et de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de vos élèves lors des activités éducatives de l'Orchestre de chambre de Paris, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire, et à nous le retourner par mail ou courrier à l'adresse ci-contre.

Questionnaire enseignant

Activité éducative suivie :

Établissement scolaire :

Classe de de Mme / M, le

- Comment avez-vous eu connaissance des activités éducatives proposées par l'Orchestre de chambre de Paris ?

.....
.....
.....

- Aviez-vous assisté à d'autres activités musicales auparavant ? Si oui, dans quel cadre ?

.....
.....
.....
.....

- Comment la venue des élèves à cette activité vient-elle s'inscrire dans votre programme général d'enseignement ?

.....
.....
.....

- Avez-vous effectué une préparation avec vos élèves ? Si oui, laquelle ?

.....
.....
.....

- Avez-vous organisé un suivi après l'activité musicale ?

.....
.....
.....

- Qu'apporte selon vous cette expérience à vos élèves ?

.....
.....
.....

- Quels ont été pour vous les points forts ou les faiblesses de cette activité ?

.....
.....
.....

- Avez-vous d'autres remarques à formuler concernant l'organisation ?

.....
.....
.....

- Quelle autre activité musicale souhaiteriez-vous que l'Orchestre de chambre de Paris mette en place ?

.....
.....
.....

Merci pour votre participation !